

GUIDE PRATIQUE POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Année académique
2023-2024



Bureau des relations internationales

BIENVENUE À LA HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE !

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons, vous, étudiants venus d'autres horizons, pour accomplir une partie de vos études dans notre Haute École Charlemagne.

Nous sommes persuadés que vos traditions, votre culture, vos connaissances seront une source d'enrichissement pour nos étudiants ainsi que nos professeurs, et que votre venue renforcera notre volonté d'ouverture.

L'accueil est une qualité majeure de notre Haute École. C'est pourquoi, nous mettrons tout en œuvre pour que votre séjour soit une réelle réussite, tant du point de vue académique que sur le plan personnel. En choisissant la Haute École Charlemagne, vous avez fait le bon choix !

Bienvenue chez nous pour ce qui sera un moment inoubliable de votre vie !



Michèle Simar

Directrice-Présidente

TABLE DES MATIERES

1.	La Haute École Charlemagne (HECh)	4
1.2	Services offerts par la HECh	5
1.3	Ressources numériques et plateformes	7
2.	Préparer son arrivée	8
2.1	Visa	8
2.2	Assurances et soins de santé	8
2.3	Logement.....	9
2.4	Compte en banque	11
2.5	Téléphone portable.....	11
3.	Sur place	12
3.1	L'équipe du BRI	12
3.2	Quand et où nous trouver	12
3.3	Inscription à la HECh	13
3.4	Calendrier académique	13
3.5	Inscription à l'administration communale	13
3.6	Formation linguistique	14
4.	Vie étudiante	15
4.1	Coût de la vie	15
4.2	Se déplacer	15
4.3	Déchets et recyclage	16
4.4	Consultations médicales	17
4.5	Numéros d'urgence :	17

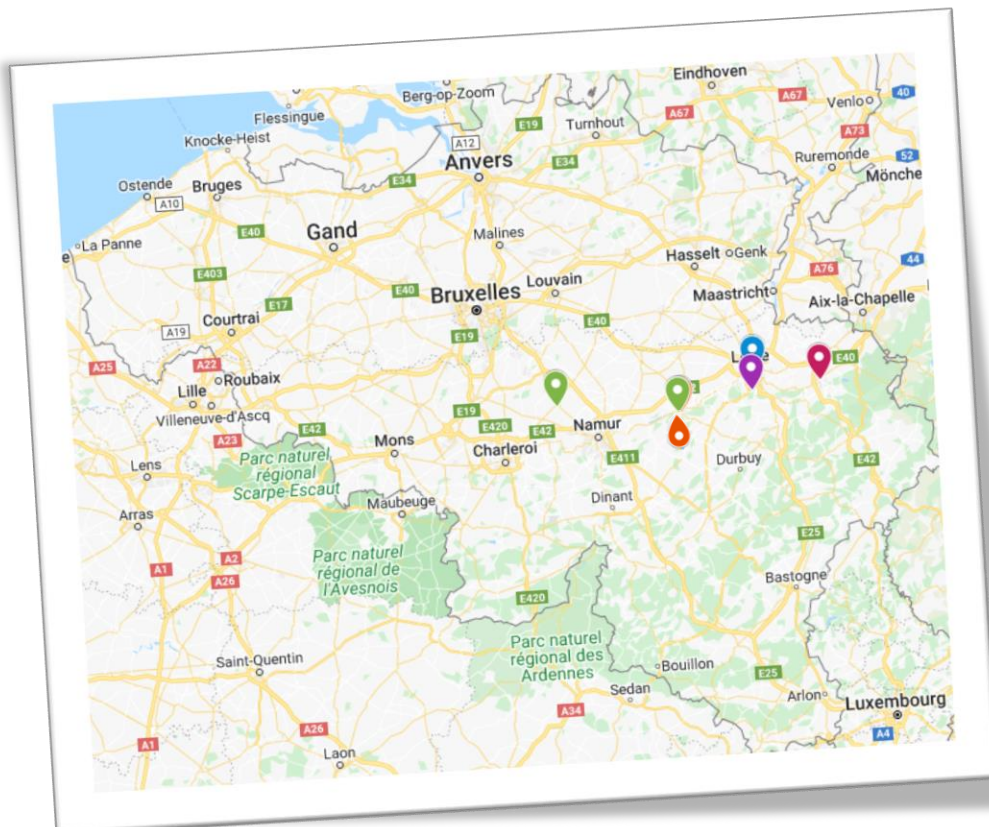
1. La Haute École Charlemagne (HECh)

La Haute École Charlemagne, c'est :

- Environ 3200 étudiants dont 250 étudiants étrangers issus de 30 nationalités différentes
- 420 membres du personnel dont 310 professeurs
- 4 départements :
 - agronomique
 - économique
 - paramédicale
 - pédagogique
- Six campus dispersés dans la région Est de la Belgique
 - **Les Rivageois, Liège**
Rue des Rivageois 6, 4000 Liège
 - **Charlemagne CHU, Sart-Tilman**
B22 - Quartier Vallée 1 - 4, Chemin de la Vallée 4, 4000 Liège
 - **Charlemagne Verviers**
Rue des Wallons 44, 4800 Verviers
 - **Charlemagne Huy**
Rue Grégoire Bodart 1A, 4500 Huy
 - **ISla Huy**
Rue St Victor 3, 4500 Huy
 - **ISla Gembloux**
Rue Vertaine 9, 5030 Gembloux

Quick tips:

*N'oublie pas de vérifier
sur quelle implantation
tes cours seront
donnés avant de penser
à un logement !*



1.2 Services offerts par la HECh

La HECh s'assure d'offrir divers services aux étudiants pour leur garantir une vie étudiante des plus enrichissantes :



Bibliothèque

Salle d'étude, prêt de livres, recherches documentaire.

Service disponible dans toutes nos implantations.

Bibliothèque en ligne : <https://hech.bibli.eu/>

Ce site offre la possibilité d'accéder ON LINE à toutes les ressources de nos 5 bibliothèques afin de pouvoir par exemple effectuer des recherches documentaires, réserver un ouvrage, consulter les actualités des maisons d'édition, ...



Service cours

Impression des syllabus et des travaux.

Service disponible dans toutes nos implantations.



Cafétéria

Liège : La Cafèt' : cantine durable (local 043) : ouvert tous les jours de 7 h 30 à 13 h 30 : petite restauration avec des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement et sains.

Huy : Distributeurs, kitchenette à disposition des étudiants, repas chaud et potage disponibles à l'école primaire de l'Athénée Royale de Huy.

Verviers : L'implantation de Verviers ne dispose pas de cafétéria. Nous bénéficions cependant d'un vaste choix de sandwicheries dans les alentours.

ISla Gembloux : Petite restauration avec des produits locaux et de saison, boissons et viennoiseries.

ISla Huy : Petite restauration avec des produits locaux et de saison, boissons et viennoiseries.



Plateau multimédia

Prêt de matériel informatique et multimédia, local informatique mis à disposition des étudiants.

Liège : local 132, ouvert tous les jours de 8 h 00 à 16 h 00.

Huy (Bodart) : local 121.



Éducateur spécialisé

Julien Schiffers est une personne-ressource importante auprès des étudiants. Attaché au Service social, il participe à de nombreuses initiatives d'intégration au sein de l'école (salles d'étude, accueil, activités sportives...) et pourra jouer le rôle de personne-relais auprès des différents services dédiés aux étudiants.

Sur rendez-vous : julien.schiffers@hech.be



Service d'Accueil et d'Accompagnement

Sur rendez-vous.

Pour faciliter l'accès à ses étudiants en situation de handicap, la HECh a mis en place un Service d'Accueil et d'Accompagnement.

Ce service est là pour les accompagner individuellement et les soutenir tout au long de leur parcours académique afin que cette situation ne représente pas un frein à la réalisation de leur projet d'étude.



Xafax

Clé de débit très utile pour :

- l'impression des cours,
- la cafétéria,
- les distributeurs de boissons,
- ...

Elle peut être réapprovisionnée par virement bancaire ou via les réévaluateurs disponibles dans les couloirs de l'établissement.

Vous avez la possibilité de recharger votre clé et de commander en ligne via : <https://hech.mynetpay.be/> (Entrer le nom d'utilisateur HECh : e.....@student.hech.be et le mot de passe MyHECh).

Attention, la carte VISA n'est acceptée uniquement via le système en ligne.



Tableaux d'affichage

Appelés en Belgique francophone "valves", ce sont des panneaux de communication entre les secrétariats et les étudiants situés à côté de chaque secrétariat. Vous y trouverez des informations importantes telles que les changements dans l'horaire de cours, la liste des enseignants absents, les conférences, ... Certaines implantations sont également équipées d'écrans.



Carte d'étudiant

La carte d'étudiant offre de nombreux avantages en dehors de la Haute École. Elle permet notamment de l'achat de titres de transport à prix réduit (SNCB, TEC, STIB) ou encore l'accès à des loisirs (sport, cinéma, musées).

Pour obtenir cette carte, rien du plus simple, rendez-vous sur MyHECh dans "Mes documents". Vous obtiendrez une version PDF que vous pouvez facilement enregistrer sur votre téléphone portable.

1.3 Ressources numériques et plateformes

MyheCh - Sur cette plateforme administrative, vous pourrez consulter vos mails, obtenir des attestations d'inscription, obtenir une attestation pour le service d'allocations familiales, récupérer votre bulletin...

Il est indispensable de vous y connecter le plus rapidement possible et de sécuriser votre profil.

Lien vers le tutoriel MyheCh : [Scannez le code QR](#)



Hyperplanning - Il s'agit de la plateforme vous permettant de consulter vos horaires, ainsi que ceux des autres classes.

Lien vers le tutoriel Hyperplanning : [Scannez le code QR](#)

Office 365 - Grâce à votre inscription à la Haute Ecole Charlemagne, vous bénéficiez gratuitement d'une licence « Office 365 ProPlus », qui vous donne accès à différents logiciels dont Word, Excel, Power Point et Teams.

Lien vers le tutoriel Office 365 : [Scannez le code QR](#)



Moodle - Cette plateforme d'e-learning sera utilisée par certains enseignants pour poster des fichiers, proposer des exercices et des tests autocorrigés... Vous pourrez également y déposer différents travaux, et notamment votre TFE.

Lien vers le tutoriel Moodle : [Scannez le code QR](#)

Teams - C'est sur cette plateforme de communication collaborative, faisant partie de la suite Office 365, que vous trouverez vos classes virtuelles. Teams propose également un espace de conversations individuelles ou de groupe.

Vous y trouverez entre autres une équipe intitulée « EAD : Student », dans laquelle sont régulièrement ajoutés des tutoriels et où vous pourrez demander de l'aide.

Lien vers le tutoriel Teams : [Scannez le code QR](#)



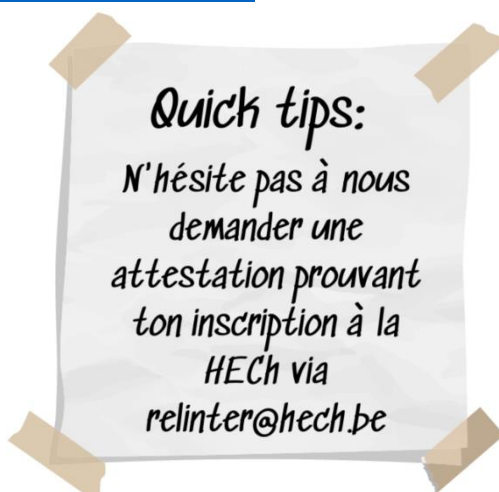
Besoin d'aide? → contactez-nous par mail : charlemagneEAD@hech.be

2. Préparer son arrivée

2.1 Visa

Pour les étudiants issus de l'Union Européenne (UE), la carte d'identité nationale suffit.

Pour les étudiants issus des pays extérieurs à l'UE (HUE), il faut introduire le plus rapidement possible une demande de visa auprès de l'Ambassade ou du Consulat belge de votre pays. Toutes les informations à jour sont sur le site web de l'[Office des Etrangers du SPF Intérieur](#).



La demande de prolongation du titre de séjour délivré sur la base d'un visa d'études doit être introduite auprès de l'administration communale concernée au plus tard 15 jours avant l'échéance du titre de séjour.

2.2 Assurances et soins de santé

Assurance responsabilité civile

Les garanties de la police d'assurance scolaire en responsabilité civile et en cas d'accidents corporels, souscrite par la Communauté française, bénéficient aux étudiants de la HECh :

- dans le cadre des activités d'apprentissage et des activités parascolaires organisées sous la responsabilité du Directeur de Département ou de son délégué,
- sur le chemin le plus direct qu'ils empruntent pour participer à ces activités à partir de leur domicile, de leur résidence, d'une implantation de l'école ou sur le chemin du retour et ce, pour l'ensemble des activités figurant à leur programme d'études.

Veillez à vous renseigner auprès de votre université d'origine sur la couverture en assurance dont vous bénéficiez à l'étranger. En cas de doute ou pour élargir

la couverture, pensez à une assurance complémentaire, de type assurance voyage.

Assurance soins de santé

Tout étudiant étranger qui vit en Belgique doit être obligatoirement couvert par une assurance soins de santé appelée « mutuelle » ([liste complète](#)). Cette assurance couvre une partie des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation, ceux-ci étant très coûteux en Belgique, il est donc indispensable de vous renseigner dans votre pays d'origine pour savoir si votre organisme couvre vos frais médicaux en Belgique.

Les étudiants UE, vous êtes assurés par votre propre système national. Vous devez, dès lors, demander dans votre pays la carte européenne d'assurance maladie, valable pour une durée d'un an maximum. **Muni de cette carte, vous pourrez vous inscrire gratuitement dans une mutuelle belge dès votre arrivée afin d'être remboursé d'une partie de vos frais médicaux ou pharmaceutiques en Belgique.**

Si vous êtes étudiants en Bachelier - technologue de laboratoire médical, vous devez être en ordre de vaccination contre l'hépatite B. Veuillez prendre contact avec le Département Biomédical.

Pour les **étudiants HUE**, vous devrez obligatoirement assurer votre couverture sociale, soit au moyen d'une **Assurance Tous Risques contractée dans votre pays, soit en souscrivant une assurance en Belgique.**

2.3 Logement

La Haute Ecole ne gère aucun logement.

Cependant, avant le départ, nous vous conseillons deux démarches facilitant la recherche d'un logement :

- Effectuer une réservation pour quelques nuits à l'**Auberge de Jeunesse** et ce, au plus tard une semaine avant le départ. Ce logement temporaire vous permettra aux étudiants de garder vos biens en sécurité pendant qu'ils feront la visite de logements potentiels. Le lien suivant vous donnera les informations nécessaires pour la réservation : <https://lesaubergesdejeunesse.be/liege>.
- Consulter la liste des logements disponibles sur les sites référencés ci-après. Sélectionner ceux qui vous plaisent et programmer des rendez-vous pour visiter les lieux.



Quick tips:

*En Belgique, un
logement étudiant est
appelé un kot.*

*Un étudiant qui vit
dans un "Kot" est
appelé un "Kotteur".*

Sites web

Erasmusu : 30% de réduction avec le code : HECH30	https://www.kotaliege.be/
https://www.student.be/fr/kots-a-louer/	www.kothouse.be
https://www.appartager.be/	https://skot.be/kot-liege
https://ple.mykot.be/	https://te-cum.be/
https://www.studentstation.be/	https://www.luniliege.be/fr

Réseaux sociaux

Groupe Facebook	« Kot à Liège » « Erasmus Belgium » « Gembloux à louer »
-----------------	--

Nous conseillons aux étudiants de l'implantation de **Verviers et de Huy** de rechercher des logements sur Liège. En effet, le Bureau des Relations Internationales est implanté à Liège et vous bénéficierez plus facilement des services proposés sur cette implantation.

Pour rejoindre la ville de Huy ou de Verviers, vous avez la possibilité de prendre le train à la gare des Guillemins. Cette gare est située à proximité de la HECh.

Important :

Si vous optez pour la réservation d'un logement avant votre arrivée, assurez-vous de **ne pas signer un contrat de bail avant d'avoir eu l'occasion de le visiter** de façon à éviter les mauvaises surprises ! N'hésitez pas également à **prendre des photos du logement dès votre arrivée** pour rendre compte de l'état des lieux.

Voici quelques critères à vérifier lors de votre recherche de logement :

- ✓ logement meublé,
- ✓ situation,
- ✓ à proximité des transports en commun,
- ✓ Wifi disponible,
- ✓ charges comprises (chauffage, électricité, eau, etc.) ou non,
- ✓ caution à verser,
- ✓ parties communes ou non,
- ✓ bail avec photos récentes.

HECh décline toute responsabilité en cas de problèmes liés à ces logements.

2.4 Compte en banque

Il vous sera utile de posséder un compte en Belgique pour la durée de votre séjour.

Pour pouvoir ouvrir un compte, rendez-vous à la banque de votre choix muni de vos documents suivants :

- carte d'identité ou passeport ;
- adresse en Belgique ;
- attestation d'inscription délivrée par le Bureau des Relations Internationales de la HECh ;
- titre de séjour pour les étudiants HUE.

Il est également possible d'ouvrir un compte en ligne auprès de certaines banques avant votre arrivée en Belgique (Wise, Revolut, ...).

2.5 Téléphone portable

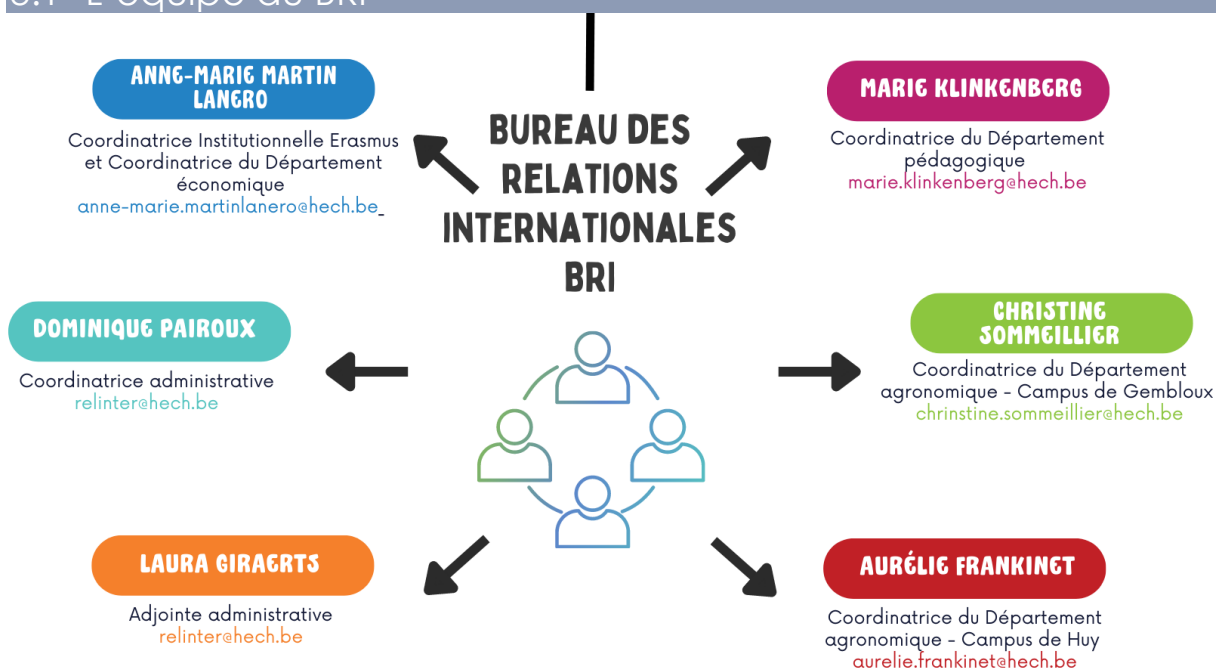
Il existe différents opérateurs téléphoniques en Belgique. Il est intéressant de se renseigner en consultant leur site internet pour connaître les tarifs et/ou forfaits et déterminer celui qui correspond le mieux à vos besoins.

Si vous êtes originaire d'un pays de l'UE : pensez à vérifier auprès de votre opérateur si votre forfait peut être utilisé en Belgique.

Indicatif téléphonique pour la Belgique : + 32

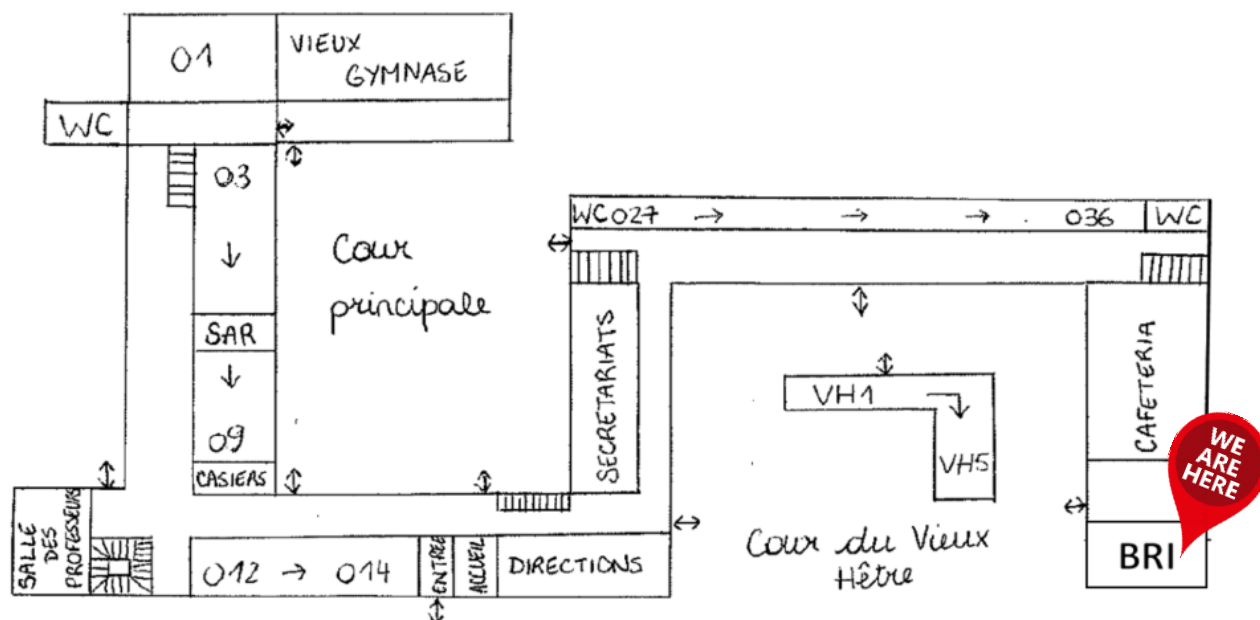
3. Sur place

3.1 L'équipe du BRI



3.2 Quand et où nous trouver

Implantation des Rivageois :



Horaires : les mardis, mercredis et vendredis de 8 h 00 à 16 h 00

Une question ? Vous pouvez également nous contacter par mail ou via Teams !

Pour les étudiants de l'implantation de l'ISla Gembloux et de l'ISla Huy, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de votre Coordinatrice pédagogique pour une courte visite de l'établissement.

3.3 Inscription à la HECh

Lors de votre premier jour à la Haute École Charlemagne, il vous sera demandé de vous rendre au BRI pour vous inscrire définitivement.

Vous recevrez par la suite :

- votre attestation d'inscription (utile pour l'administration communale, la banque, la mutuelle, ...) ;
- votre identifiant et mot de passe (utiles pour accéder aux plateformes de la Haute École et à ta boîte mail institutionnelle).

Les communications se font via mail et Teams des étudiants Incoming. Il est indispensable de les consulter régulièrement.

3.4 Calendrier académique

Le respect rigoureux des dates d'activités d'enseignement, de sessions d'évaluations et/ou d'examens en janvier, juin et août/septembre est obligatoire (soit pas de retour avant le 22 décembre 2023 et pas d'arrivée après le 5 janvier 2024 pour la session de janvier).

Le calendrier est disponible via le lien : <https://www.hech.be/fr/documents>.

3.5 Inscription à l'administration communale

Selon la loi belge, toute personne projetant de séjourner plus de trois mois (90 jours) en Belgique est tenue de **s'inscrire auprès de l'Administration communale de son lieu de résidence dans les 8 jours** qui suivent votre arrivée.

La plupart des communes ont un site internet, qui fournit de nombreuses informations pratiques.

Pour cela, vous devez vous munir de :

- votre carte d'identité ou votre passeport et visa;
- l'attestation d'inscription délivrée par le Bureau des Relations Internationales ;
- une copie de votre contrat de location ;
- deux photos d'identité ;
- l'attestation d'assurance maladie
- un montant de ± 30 € pour frais administratifs.

Ces exigences varient d'une Administration communale à l'autre.

3.6 Formation linguistique

Le BRI tient à ce que chaque étudiant international se sente bien entouré lors de son séjour en Belgique. C'est pour cette raison que nous commençons l'année par un module spécialement organisé pour les étudiants étrangers. Ce module comprend un petit-déjeuner de bienvenue, des activités interculturelles, une visite de Liège ainsi que des cours intensifs de français.

Toutes ces activités ont lieu sur l'implantation des Rivageois.

Ce module offre un cours de français de deux heures par semaine. Il se compose de 6 ECTS au premier quadrimestre et de 4 ECTS au second quadrimestre.

Les étudiants de Gembloux ont la possibilité de participer aux cours de français à Namur via le Pôle académique de Namur s'ils en font la demande au Bureau des Relations Internationales de la HECh. Ces cours sont organisés aux premier et deuxième quadrimestres (3h/semaine pendant 10 semaines) et peuvent valoir 3 ECTS par quadrimestre. Les dates pendant lesquelles se déroulent les cours sont les suivantes :

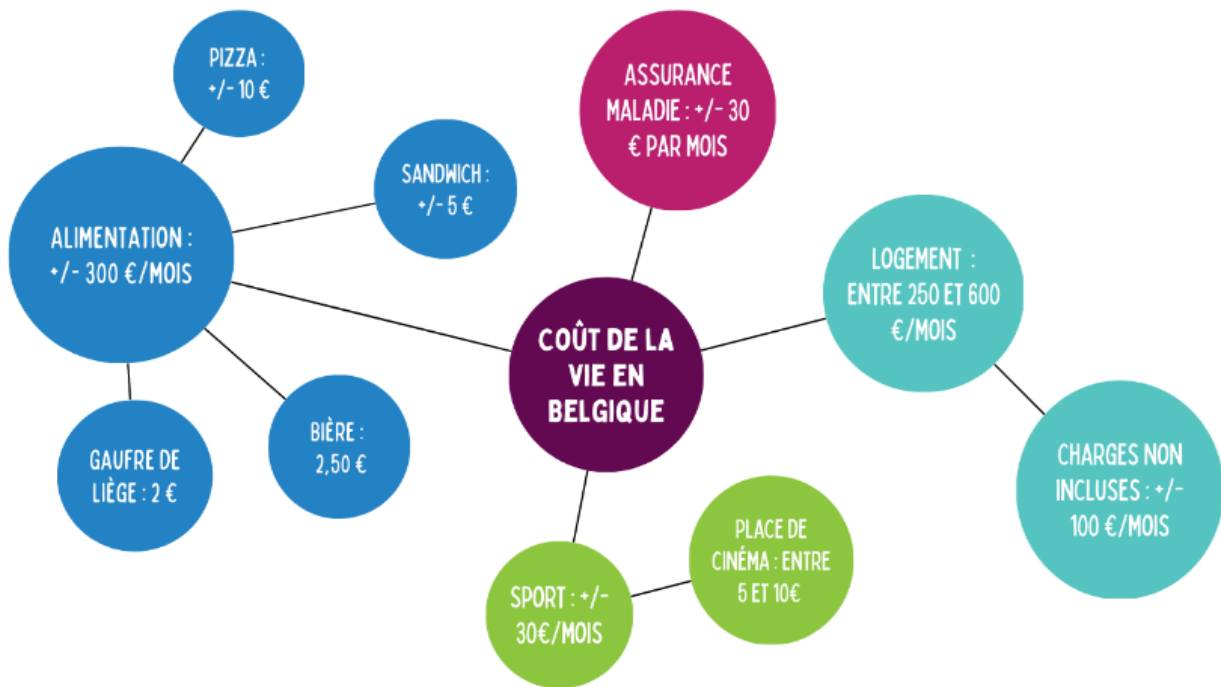
- 1^{er} quadrimestre : de début octobre à mi-décembre,
- 2^e quadrimestre : de début février à fin avril/début mai.

La participation à toutes les activités culturelles est obligatoire pour bénéficier des ECTS du module « Langue française et culture » !

4. Vie étudiante

4.1 Coût de la vie

La gestion financière d'un étudiant peut grandement varier d'un individu à l'autre.



4.2 Se déplacer



Vélos

Le Bureau des Relations Internationales de la HECh met à disposition des vélos pour les étudiants Erasmus contre une caution de 50 €. Cette somme vous sera rendue à la fin de votre séjour après restitution du vélo.

N'hésitez pas à le réserver rapidement !



SNCB

La SNCB (Société Nationale des Chemins de fer Belges) propose des abonnements pour les jeunes de moins de 26 ans (<https://www.belgiantrain.be/fr>). Un pass voyage de 10 trajets dans toute la Belgique vous coûtera par exemple 59 €. Si vous souhaitez un "Student abonnement" (exemple : Liège-Huy) n'oubliez pas de te munir de ton attestation d'inscription pour bénéficier d'un tarif avantageux.



TEC

Le TEC (Transport En Commun) offre un service de bus remarquable sur tout le territoire Wallon. Les étudiants ont la possibilité de choisir l'abonnement qui leur convient le mieux. Pour connaître les détails des tarifs ainsi que les arrêts dans les différentes zones : <https://www.letec.be/>. Les étudiants entre 18 et 24 ans ont accès à un abonnement annuel valable dans toute la Wallonie à 12€.

4.3 Déchets et recyclage

Le tri des déchets est **obligatoire** en Belgique et doit être respecté sous peine d'amendes.

Il peut être organisé différemment d'une ville à l'autre.

Trier peut apparaître comme une contrainte mais les enjeux sont importants : en limitant notre consommation de produits jetables, d'emballages et de sachets en plastique et en privilégiant la consommation de produits recyclables, c'est notre environnement actuel et celui de demain que nous protégeons !

N'hésitez pas à vérifier les jours de collecte des déchets : <https://www.bep-environnement.be/> ou <https://www.intradel.be/trier-ses-dechets/mon-calendrier-des-collectes.htm?lng=fr>.



4.4 Consultations médicales

Pour trouver les coordonnées d'un médecin généraliste, vous pouvez parcourir le site suivant : <https://ordomedic.be/fr/trouver-un-medecin>.

Vous pouvez également vous rendre dans une maison médicale : <https://www.maisonmedicale.org/trouver-une-maison-medicale/>.

4.5 Numéros d'urgence :

Général : 112

Police : 101

Pompiers : 112

Urgence médicale : 112

Pharmacie de garde : 0903 99 000

Médecin de garde : 1733

TO DO LIST

Avant votre séjour

- ☐ Compléter le formulaire d'inscription et le renvoyer au BRI HECh
- ☐ Mettre à jour les documents nécessaires à votre séjour : passeport, visa, carte d'identité, carte européenne d'assurance maladie
- ☐ Se renseigner sur votre assurance à l'étranger (contracter une assurance voyage et/ou soins de santé si nécessaire)
- ☐ Envoyer une attestation de niveau de langue française au BRI HECh
- ☐ Compléter et renvoyer le formulaire d'inscription au module de langue française et culture
- ☐ Établir avec le coordinateur de votre Université d'origine le programme des cours (contrat d'études = learning agreement = L.A.) et l'envoyer au coordinateur pédagogique de la HECh

Après accord du coordinateur de la HECh :

- ☐ Signer le L.A.
- ☐ Contacter le BRI de votre Université d'origine pour signer le L.A.
- ☐ Renvoyer le L.A. signé au coordinateur de la HECh
- ☐ Se constituer un dossier personnel avec des photocopies de tous les documents qui peuvent être importants durant votre séjour en cas de perte ou de vol
- ☐ Rechercher un logement et convenir des dates de rendez-vous pour des visites et éventuellement réserver quelques jours dans une auberge de jeunesse

Pendant votre séjour

- ☐ Faire l'état des lieux avec le propriétaire et prendre des photos du logement avant la signature du bail

- ☐ Se rendre au BRI de la HECh pour s'inscrire et compléter l'attestation d'arrivée
- ☐ S'inscrire à l'Administration communale
- ☐ S'inscrire dans une mutuelle
- ☐ Prévenir votre coordinateur HECh en cas de problème, changements de cours, ...
- ☐ S'assurer de bien suivre les activités d'apprentissage prévues au contrat d'études et présenter tous les examens

Avant votre retour

- ☐ Clôturer votre dossier à l'Administration communale
- ☐ Faire signer par le BRI HECh l'attestation pour la partie « Départ »
- ☐ Rendre la clé Xafax à la HECh
- ☐ Compléter l'enquête de satisfaction du BRI HECh

Pour le logement :

- ☐ Rendre les clés
- ☐ Faire l'état des lieux de sortie
- ☐ Récupérer la garantie locative
- ☐ Clôturer le compte en banque éventuel et les abonnements que vous auriez pu souscrire